



# TVA et conseil nutritionnel

**Jurisprudence** publié le **03/12/2020**, vu **963 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Un conseil nutritionnel ne peut, en tout état de cause, être considéré comme une prestation de soins à la personne exonérée au sens de la directive TVA que s'il poursuit un objectif thérapeutique.**

En l'espèce, l'exploitante d'une salle de sport proposait, à côté d'un service d'entraînement physique, un service de conseils nutritionnels. Ses prestations de services d'entraînement physique étaient soumises à la TVA, tandis que les prestations de services de conseils nutritionnels étaient exonérées de TVA.

Selon l'exploitante, le service de conseils nutritionnels serait une prestation de soins à la personne, indépendante du service d'entraînement physique. Il serait donc exonéré de TVA.

L'avocat général a proposé à la CJUE de statuer comme suit :

1. « Lorsque, comme dans la présente affaire, un assujetti fournit des prestations de services dans les domaines de la nutrition, de l'entraînement physique et du bien-être physique, il s'agit de prestations différentes et indépendantes les unes des autres au sens de la directive 2006/112/CE. »

2. « Un conseil nutritionnel, tel que celui dans la présente affaire ne peut, en tout état de cause, être une prestation de soins à la personne exonérée au sens de l'article 132, paragraphe 1, sous c), de la directive 2006/112/CE que s'il poursuit un objectif thérapeutique. C'est à la juridiction de renvoi qu'il appartient de le vérifier. »

[Concl., 22 oct. 2020, Aff. C?581/19](#)

Source : <https://www.actualitesdudroit.fr/>

Pour plus d'infos : [Quelles sont les opérations exonérées de TVA ?](#)

Voir aussi notre guide : [Remplir la déclaration de TVA CA12 2020-2021](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)

- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Éviter les impayés](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- Comment se faire exonérer de TVA ?
- TVA collectée, TVA déductible et TVA due : quelle différence ?
- Que signifie « être assujetti à la TVA » ?
- Quels sont les différents taux de TVA ?
- Quelle TVA pour les travaux ?
- Les activités d'enseignement sont-elles soumises à la TVA ?
- La location d'une place de parking est-elle soumise à la TVA ?
- Un bail d'habitation est-il soumis à la TVA ?
- Quelle TVA pour un bail commercial ou professionnel ?
- Les biens d'occasion sont-ils soumis à la TVA ?
- La TVA sur les échanges de biens dans l'Union européenne
- Quand faut-il remplir une déclaration d'échange de biens (DEB) ?
- La TVA sur les prestations de service réalisées dans l'Union européenne
- Quand faut-il remplir une déclaration européenne de services (DES) ?